

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS6560

présenté par

Mme Lavalette et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE PREMIER

Supprimer les alinéas 9 à 11.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à contraindre le gouvernement de préserver le régime spécial des IEG (Industries électriques et gazières).

Dans le climat social actuel et devant les difficultés des activités de production, de transport, de distribution, de fourniture et de commercialisation de gaz et d'électricité, le Rassemblement National souhaite préserver le régime spécial des IEG.